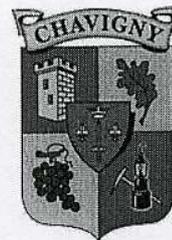


# LES infos



## MUNICIPALES

n°17 Octobre 2004

Dépôt légal  
Octobre 2004

Publication à périodicité variable  
N°ISSN 1293-3074  
Siège Mairie  
tel 03 83 47 24 32

### *Des raisons d'espérer...*

#### Sommaire

- 2 • Ecoles
- 4 • La vie de la commune
- 6 • Du côté des associations
- 9 • CCMM
- 10 • Conseils municipaux
- 11 • Développement économique
- 12 • Divers  
• Agenda  
• Permanence des élus  
• Prochain bulletin

L'été et la rentrée scolaire sont déjà derrière nous. En toile de fond, au niveau international, les prises d'otages et le terrorisme. Sur le plan national et régional, l'actualité sociale se cristallise sur la question de la délocalisation des entreprises et la casse des emplois. Les conflits sociaux se multiplient et certains ont des répercussions directes sur notre vie quotidienne. Ainsi, la grève des salariés de la SITA a eu pour conséquence de voir les ordures ménagères et les « monstres » qui s'amoncelaient devant nos domiciles. Devant tant de morosité, comment ne pas se replier sur soi et sur ceux qui nous sont les plus proches ?

Comment depuis notre quotidien s'approprier cette actualité qui semble nous dépasser ? Comment peser sur ces événements extérieurs qu'on nous impose, parfois de façon abrupte ?

Tout d'abord, en ne baissant jamais les bras et en agissant ensemble. Pour preuve le maintien de la troisième classe, à l'école maternelle (cf. article à l'intérieur). La pugnacité des parents d'élèves et des élus municipaux a permis, par la mobilisation et la concertation, de convaincre les services de l'Inspection d'Académie, de la nécessité de conserver trois postes d'enseignants en maternelle.

Autre exemple, la fête du jeu qui s'est déroulée en juin dernier à Chavigny. Cette manifestation, organisée par l'association « Accueil Périscolaire » en association avec le réseau périscolaire de la Communauté de Communes Moselle et Madon a démontré que des personnes venant d'horizons les plus divers sont capables de travailler ensemble sur des projets aussi ambitieux que la pérennisation des emplois des structures d'accueil périscolaire et la professionnalisation de ses salariés.

Cet été, le Centre de Loisirs Sans Hébergement, initié par la commune et géré par le « foyer rural », a connu un vif succès et a atteint un niveau de fréquentation important. Nos salles ne sont pas forcément adaptées pour continuer à accueillir autant d'enfants. Des mesures transitoires seront prises pour assurer cette activité en attendant qu'un équipement conforme à nos nouveaux besoins puisse prendre le relais. Pour ces raisons, nous devons réfléchir globalement aux besoins et aux attentes de l'ensemble de la population. **Il s'agit dans un premier temps de concevoir un projet et de s'assurer de sa faisabilité.** Nous y reviendrons...

.../...

La mairie avait alors dû faire face à des dépenses importantes (non subventionnées) pour implanter une classe supplémentaire à l'école maternelle.

S'en suit un échange multiple de courriers et des rencontres avec l'inspecteur de la circonscription au cours desquels les élus ont exposé les faits qui permettaient d'affirmer que le nombre d'enfants serait en hausse sensible à la rentrée suivante.

En février, l'Inspecteur d'Académie, par un courrier laconique confirme pourtant la fermeture « définitive » de cette classe...

La riposte s'organise; une délégation composée de parents d'élèves et d'élus municipaux demande officiellement à être reçue par l'Inspecteur d'Académie pour s'expliquer de vive voix. Les élus estiment qu'aucune véritable concertation n'a eu lieu, en complète contradiction avec l'esprit des textes officiels. Nos arguments ont alors été entendus; l'Inspecteur d'Académie est revenu sur sa décision en passant d'une mesure « ferme » à une mesure « à revoir ». En clair, le jour de la rentrée, si l'effectif présent est supérieur ou égal à 59 élèves, l'école maternelle conserve sa 3<sup>ème</sup> classe.

En ce jeudi 2 septembre, le moral est au beau fixe puisque l'on peut dénombrer 63 enfants présents, l'objectif est atteint. Pourtant, à la surprise générale, il n'y a que deux enseignantes présentes le jour de la rentrée. Pire, la veille, le nouvel inspecteur de circonscription a demandé que l'ensemble des enfants de deux ans restent à la maison... Et c'est donc un nouveau marathon qu'il a fallu commencer : explication et présentation de la situation (et des écrits !) au nouvel inspecteur, coups de téléphones à nos contacts à l'Inspection et aux syndicats d'enseignants... Ce n'est que le vendredi 3 septembre à 17h00 que le suspens tombe : la Commission Départementale de l'Education Nationale réunit en préfecture confirme le maintien de la 3<sup>ème</sup> classe !

Tout est bien qui finit bien, bonne année scolaire à tous.

### **De nouvelles têtes aux écoles**

C'est la rentrée des classes, et comme chaque année, de nouvelles enseignantes sont venues intégrer l'équipe pédagogique de nos écoles.



En élémentaire cette année, c'est madame Catherine Schlickling qui est nommée sur le poste de direction et qui enseigne aux élèves de CM1/CM2. Egalement nommée à Chavigny à la rentrée, Madame Delphine Garland a la charge de la classe de CE2/CM1. Concernant les enseignantes déjà en poste à l'école l'an passé, madame Nathalie Rondags enseigne aux enfants de CP/CE1. Mesdames Elisabeth Fontaine et Magali Chasseriaux se partagent la classe de CE1/CE2. 87 enfants fréquentent l'école élémentaire en cette rentrée 2004.



En maternelle, madame Sophie Bogunovic assure désormais la direction de l'école ainsi que l'enseignement à la classe des « tout petits ». madame Maria Santos a la charge des enfants de moyenne et grande section. madame Sonia Goldrey, en place depuis plusieurs années s'occupe de la petite section. 64 enfants sont scolarisés à l'école maternelle.

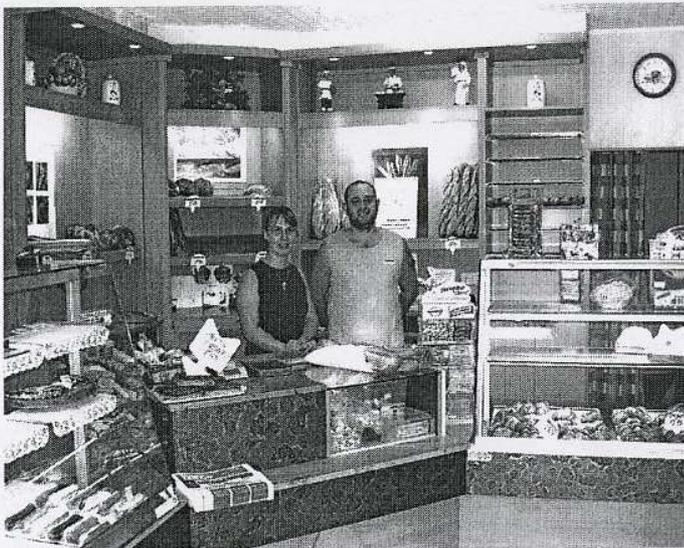
Elles sont assistées dans leurs tâches par deux ATSEM ( Agent Technique Spécialisé en Ecole Maternelle), mesdames Monique Gillet et Patricia Henry



*Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles arrivantes et une excellente année scolaire à l'ensemble de l'équipe enseignante... et à tous les enfants*

## La vie de la commune

### La boulangerie fait peau neuve



Mr et Mme Lambert, jeune couple de boulangers, installés rue de Nancy depuis mai 1998 ont parié sur le commerce local. Afin d'avoir une boulangerie moderne et de qualité, le fournil a été refait en 2002, puis le magasin en août 2003 et le four changé pendant ces vacances d'été

C'est donc avec une boulangerie-pâtisserie quasiment neuve que les Chaviniéens continuent à bénéficier d'un pain d'une excellente qualité ( fabrication de manière traditionnelle et en direct ), ce qui leur a d'ailleurs permis de remporter le 1<sup>er</sup> prix « Baguette d'Or » décerné par un Jury composé d'anciens professionnels. 34 boulangeries de Meurthe-et-Moselle concouraient à cette récompense tant enviée. Cela montre aussi que commerce rural et qualité peuvent rimer ensemble. La meilleure façon de s'en rendre compte est de déguster leurs différents produits.

Une autre préoccupation de Mr et Mme Lambert est la transmission du savoir-faire. Dans ce domaine c'est plutôt bien parti puisqu'une de leurs jeunes apprenties est en train de participer à la compétition du « Meilleur Apprenti de France ».

Dernier souhait de Mme Lambert : refaire la façade de façon à être un peu plus visible de la route. La clientèle trouvera ainsi un magasin et un accueil d'une grande qualité; cela sera d'autant plus important lorsque les travaux de la place du Châtel seront terminés et qu'un véritable parking permettra d'accéder plus facilement à l'ensemble des commerces voisins.

## Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.)



Du 05 au 30 Juillet, le C.L.S.H. a ouvert ses portes aux enfants de 3 à 12 ans. Porté par le Foyer Rural en partenariat avec la commune, le centre aura accueilli une cinquantaine de jeunes par semaine.

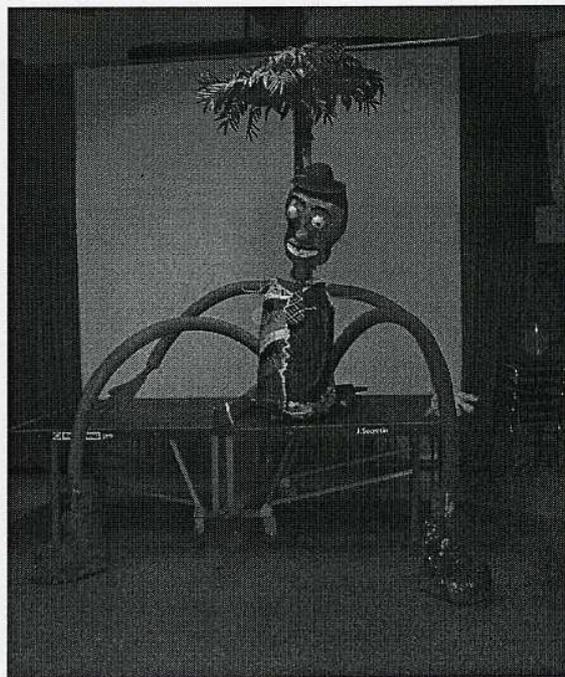
Cette année, le thème portait sur la nature. Tout au long des quatre semaines, les sept animateurs ont proposé un programme mêlant activités manuelles, sportives, de découverte, artistiques ou encore des sorties à thème comme une journée de pêche, la sensibilisation au monde de la forêt à travers une ballade guidée ou une journée d'équitation à Praye.

Divisés en trois groupes d'âge, les enfants semblent avoir apprécié leur séjour. Une boîte à idées et des temps d'échange étaient proposés pour mieux appréhender leurs attentes. Les enfants ont participé à divers grands jeux.

Un mini camp « voile » a été proposé aux plus âgés la deuxième semaine. La dernière semaine a été l'occasion d'emmener les grands à Nancy pour une partie de Lazer Quest et les petits à Mounky Park. Tous les enfants auront fini le Centre autour d'une table... au restaurant !

« Un géant de jardin » est né au mois de juillet !!! Il mesure entre trois et quatre mètres. Il est de toute les couleurs, porte un chapeau et s'appuie contre un arbre. Les petits comme les plus grands auront participé à sa création. Ce bonhomme géant, fait de grillage, de cartons et de papier mâché a été transporté au mois d'août au camp d'ados de Manonviller où, d'autres géants de jardin l'attendaient.

La légende dit qu'il serait revenu à Chavigny !  
Il va falloir ouvrir l'œil...



### Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux habitants qui désirent voter à Chavigny, peuvent s'inscrire avant le 31 décembre 2004 en mairie aux heures habituelles d'ouverture (de 14 à 18h du lundi au jeudi et de 14 à 16h le vendredi), n'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et de votre carte d'identité

### Fête Nationale à Chavigny

Le mardi 13 juillet, le Comité des fêtes de Chavigny et la municipalité ont organisé sur la place communale le bal populaire de la Fête Nationale. Dès 19h30, les habitants ont pu s'y restaurer et valser au son de la musique du groupe Actuadance. Les enfants ne furent pas en reste au cours de cette soirée puisqu'ils purent participer au désormais traditionnel défilé de lampions dans le village. Après le retour des enfants, Georges Connat, employé du service technique municipal, illumina le ciel chavignéen d'un feu d'artifice qui reste toujours le point d'orgue de la célébration de la fête Nationale.

---

# Du côté des associations

---

## Foyer du 3<sup>ème</sup> âge

C'est la rentrée aussi pour les Dames du Foyer qui se réunissent tous les mardis, de 14h à 17h, dans une salle de l'ancien presbytère. L'après-midi se passe autour des jeux de cartes (belote, 8 américain, nain jaune...), du jeu de loto et du goûter.



Deux sorties d'une demi-journée se font dans l'année, l'une au printemps et l'autre à l'automne (visite d'un musée, d'un monument, promenade en bateau ... avec pour finir un goûter à la ferme).  
Le groupe est ouvert à tous, les Messieurs seront les bienvenus.

Pour tout renseignement, contacter  
Mme Michelle Engel, tél 03 83 47 12 83

## Comité des fêtes de Chavigny

Calendrier des manifestations 2004-2005

### Ça swingue à Chavigny !

Le jeudi 21 octobre 2004, à 20h30, le Comité des fêtes de Chavigny et Nancy Jazz Pulsations organisent un concert du groupe de jazz « Samarabalouf » dans l'Église de Chavigny . Ce trio (deux guitaristes et un contrebassiste) originaire d'Amiens fera vibrer les murs de l'édifice chavinéen de son jazz entraînant inspiré du grand Django Reinhardt. Ce concert, inscrit dans la programmation officielle du festival Nancy Jazz Pulsation, est la première représentation lorraine de ce groupe déjà reconnu internationalement. Prix des places : 10 euros.

Renseignements et réservations :

Daniel Delolme : 03 83 47 47 02 (66, rue de Neuves-Maisons à Chavigny)

Ou Point Information Moselle et Madon : 03 83 47 84 11 (Point central de Neuves-Maisons).

## **Halloween à Chavigny**, grande boum pour les enfants !

Le Comité des Fêtes, avec le soutien de la municipalité organise une boum des enfants à l'occasion d'Halloween le samedi 30 octobre, salle du pressoir. Ce bal des sorcières et des créatures d'épouvante commencera à 15h. Vers 17h, les petits monstres partiront dans les rues du village à la quête de bonbons...

Si vous souhaitez recevoir les petits monstres au cours de leur quête aux friandises, placez une bougie en évidence devant vos fenêtres. Pour des raisons de sécurité vis à vis de la circulation routière, les petits monstres n'emprunteront les rues de Nancy et de Neuves-Maisons que lorsque ce sera absolument nécessaire.

**Fête de la St Nicolas** salle du pressoir le samedi 7 décembre 2004 à partir de 16h30

**Fête de Carnaval** en février 2005

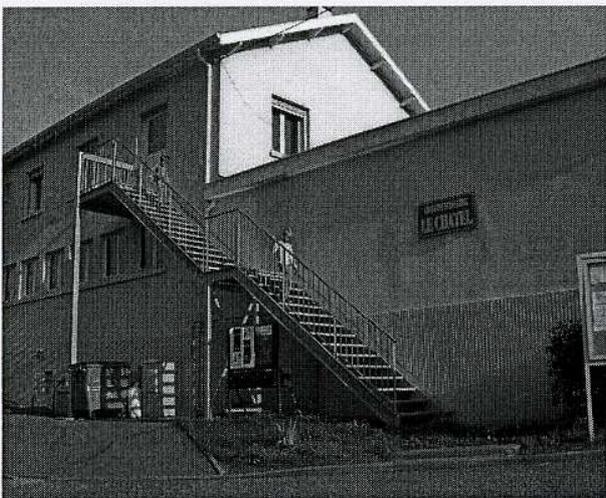
**Vide-greniers-Brocante** (+un thème autour du cheval : tour de calèche, lancer de fer à cheval...) le 22 mai 2005

**Fête de la musique et de la St Jean** le 18 juin 2005

**Fête nationale** (barbecue, danse avec orchestre, feu d'artifice) le 13 juillet 2005

## **Association Accueil Péri-Scolaire (A P S )**

L'assemblée générale de l'A P S de Chavigny s'est tenue le 02 juillet 2004. Sur 53 adhérents, 31 étaient présents ou représentés. Les rapports, moral, d'activité et financier ont été approuvés à l'unanimité. Parmi les points importants de l'année scolaire 2003/2004, notons les suivants : les locaux ont été agrandis et mis aux normes de sécurité



Une grande fête du Jeu, organisée par le réseau périscolaire de la Communauté de Communes Moselle et Madon, a rassemblé

petits et grands le 29 mai à Chavigny dans une très bonne ambiance.

Les élections pour le renouvellement du Conseil d'Administration ( C.A.) ont amené trois nouveaux membres : Michèle George et Agnès Pannequin, qui avaient par le passé participé au C.A. et Rachel Sanahuja, adhérente depuis un an. Les membres réélus sont : Christophe Dubourg, Agnès Martinier, Christine Mazoyer, Jérôme Mougel, Jean-Paul Pannequin, Catherine Pano et Philippe Susson. Le Conseil d'Administration s'est réuni après l'assemblée générale pour élire le bureau. Christophe Dubourg a été élu Président.

Cependant, pour éviter toute tentation de détourner l'association de ses finalités premières, une assemblée générale extraordinaire a été alors décidée et s'est tenue le 30 août, afin de réviser des points de statut. Désormais, l'adhésion se fera de la manière suivante :

- adhésion de droit et immédiate, lorsqu'un enfant scolarisé fréquente l'A.P.S.,
- adhésion conditionnée à l'introduction par au moins deux membres du C A , dans les autres cas.

## Foyer rural

planning vacances octobre-novembre pour les jeunes de 6 à 18 ans

Date	Horaire	Activités	Public	Nb de places
du Lu 25 au Ve 29	de 17 à 19h	Percussions	12-18 ans	10
Lundi 25	de 14 à 16h30	Lancement journal écrit par les Jeunes	12-18 ans	12
Mardi 26	de 14h à 16h30	Tournoi sportif	6-12 ans	12
Mercredi 27	de 14 à 16h30	Vidéo Manonviller	12-18 ans	10
Jeudi 28	de 14h à 16h30	Ecriture de textes et concours de poèmes	12-18 ans	12
Vendredi 29 24	de 10h30 à 18h	Journée CLUEDO	6-12 ans (accompagnés) et 12-18 ans	24
Samedi 30	de 9h45 à 19h30	WALLIBY	12-18 ans adultes	15 7
Mardi 02	de 17 à 22h	Soirée raclette	12-18ans	10
Mercredi 03	de 9h15 à 18h	Paint-ball		
Samedi 06 Mercredi 10	de 13h30 à 15h30 de 17 à 19h	Ecriture de textes et de musiques assistée par ordinateur	12-18 ans 10	10

Renseignements et inscriptions auprès de Matthieu, l'animateur communal : Tél. 03 83 47 81 34 ou 06 25 08 04 38, Courriel : polejeunesse@wanadoo.fr

### Le camp d'ados de Manonviller



Du 23 au 29 Août 2004, dix jeunes entre 12 et 17 ans ont participé à la grande fête de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux à Manonviller. Accompagné de trois animateurs, le groupe a, du lundi au vendredi, transformé le village pour y préparer la manifestation du week end.

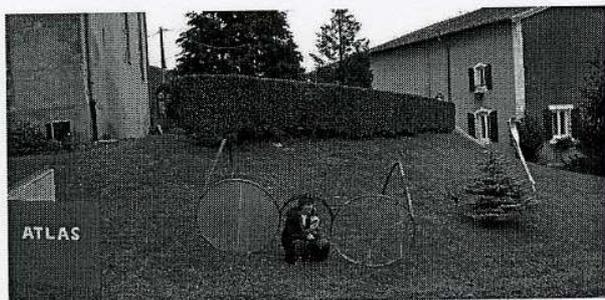
Participant aux ateliers arts plastique, théâtre, cirque, musique, journal, vidéo ou aux différents chantiers (installation d'un terrain de

beach volley, aménagement d'une piscine de plongée, construction d'un labyrinthe,...), les jeunes ont pu décompresser des journées grâce aux soirées bien marquées (spectacle de cirque, cabaret, soirée casino, Blind test ou feu de camp). Malgré la pluie tant redoutée des campeurs, le séjour aura permis de passer 7 jours et six nuits dans une dynamique de fête, rassemblant jeunes et adultes avec le sourire.

La vie en collectivité aura rapproché jeunes et animateurs.

Le week end, la manifestation fut un succès. Nombreux furent les spectateurs entraînés dans l'ambiance festive aux rythmes de la batukada, des interventions de cirque et de théâtre. Le samedi soir fut ponctué par un feu d'artifice et un feu de camp suivi d'une soirée discothèque.

Dans l'ensemble, l'expérience semble avoir accroché les ados, qui depuis sont restés dans une dynamique de projet, toujours au rendez vous des permanences jeunes du mercredi (16 30 – 18 h 30 à l'école du Châtel). La suite au prochain épisode... à suivre...



L'équipe :

Fanny, Caroline, Amandine, Elise, Gwendoline, Jonathan, Anthony, Thomas Medhi et Gaëtan.

Anims : Estelle, Lionel et Matthieu.

## **Que de fêtes, que de fêtes**

Les animations festives, associatives et culturelles se multiplient dans notre commune.

Cela montre une réelle dynamique et le souhait des organisateurs de ces fêtes, d'animer le village.

Ainsi, après les animations du printemps (déjà citées dans le dernier bulletin), le Comité des Fêtes en partenariat avec la Mairie a organisé la fête nationale. Puis ce fut en septembre, la fête champêtre de l'Association Communale de Chasse Agréée de Chavigny (A.C.C.A.) avec la collaboration du CILDEC et de l'Association Sportive de Chavigny (A.S.C.) . La municipalité ne peut que se féliciter de cette vie associative dans la commune.

Cependant, organiser des manifestations festives, sportives, culturelles n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser. Accueillir du public nécessite de s'assurer de la sécurité des participants. Les organisateurs (que ce soit des associations ou des particuliers) ont l'obligation de prendre une assurance couvrant les risques pour des dégâts pouvant survenir pendant la manifestation. De même si des animations sont proposées, chaque responsable de ces animations doit être aussi assuré.

Par ailleurs, toute occupation du domaine public, doit faire l'objet d'une autorisation du Maire qui en tant que premier magistrat de la commune est responsable de la sécurité des biens et des personnes.

Ce rappel de la réglementation, c'est permettre aux organisateurs d'assurer la sécurité des participants à leurs manifestations et ainsi permettre au public de faire la fête en toute tranquillité.

---

# CCMM

---

## ***Dispositif de transport collectif***

Le Conseil Communautaire a approuvé le projet de mise en place d'un dispositif de transport en commun sur notre territoire. Il assurera les dessertes internes à la CCMM et les liaisons avec le Grand Nancy. Reste à négocier le dispositif avec les différents partenaires (CUGN, Conseil Général, Région, Syndicat mixte des transports suburbains...). Pour notre commune, c'est l'assurance d'un meilleur cadencement sur la ligne 14. Nous vous tiendrons informés de la suite concrète de ce dossier. Mise en place prévue pour la rentrée 2005.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat : c'est parti.

La CCMM a décidé de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) autour de 7 axes :

Soutenir les propriétaires occupants

Développer l'offre locative de qualité

Lutter contre les nuisances sonores

Favoriser le maintien à domicile

Poursuivre le ravalement de façade

Favoriser les dispositifs utilisant les énergies renouvelables

Dans les prochaines semaines vous serez informés des modalités pratiques de mise en œuvre de l'opération.

### **Multimédia : naissance de « l'esp@ce clic » de Maizières**

L'espace multimédia de Maizières créé par la CCMM vient d'ouvrir ses portes. Il permet aux associations et habitants de la Communauté de Communes d'accéder à du matériel informatique et multimédia soit en consultation libre, soit lors de séances de formation ou d'initiation. Les écoles peuvent également utiliser cet espace. Bon clic !

### **Événement culturel 2005 : un projet en marche**

Ce projet, soutenu par la CCMM, réunit habitants, associations, enseignants du territoire pour créer un grand événement culturel qui se déroulera au printemps prochain. Notez bien les dates :

**du 20 au 29 mai 2005.**

Il se déroulera en deux temps :

Les week-ends, avec un parcours spectacle traversant 5 ou 6 communes en bus d'une durée de 2 à 3 heures

Des animations tout au long de la semaine sur les autres communes.

Plusieurs ateliers, autour du théâtre, de la photo, de la vidéo, du cirque et de l'écriture, ouverts à tous, vont se mettre en place dès cet automne, avec l'appui de professionnels. Des précisions très prochainement...

---

## Conseils municipaux

---

Quelques délibérations et informations des séances du 02 juillet, du 27 août et du 10 septembre 2004 :

Indemnités de sinistre, suite aux dommages causés aux plafonds des salles de classe de l'école élémentaire par une fuite d'eau, l'évaluation à 2489,00 euros par l'assurance Groupama est acceptée à l'unanimité.

Nouveau code des marchés publics, le Maire est autorisé à signer, au nom de la Commune, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, passés selon la procédure adaptée ( seuil en deçà de 230.000,00 euros ).  
Vote à l'unanimité.

Établissement de la liste préparatoire communale des jurés d'assises 2005 : le tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste générale des électeurs de la Commune a désigné Mme Colette Muller et Mrs Daniel Drouard et Stéphane Juy.

Rapports d'activités et d' assainissement 2003 de la CCMM, Hervé Tillard assure la présentation avec l'aide des autres délégués communautaires. Ces documents de plusieurs pages chacun sont consultables en mairie

Diagnostic « jeunesse » : convention CCMM / Communes, après la présentation par René Denille, le Maire est autorisé à signer la dite convention. Vote à l'unanimité.

Acceptation de vente de bois sur pied : Il est décidé de participer aux ventes par adjudication publique sur soumissions, pour 2004 ( parcelles 6 – 7 – 8 -26 et 27 en forêt de Châtel ).Vote à l'unanimité.

Convention 'association Accueil Périscolaire / Commune ( obligatoire la subvention étant supérieure à 23.000 euros ) :le montant, l'objet et les conditions d'utilisation de la subvention communale y sont consignés. Vote à l'unanimité.

## Développement économique

En partenariat avec la CCMM et l'ADSN ( Agence de Développement des territoires du Sud Nancéen ).

La municipalité est attentive aux souhaits des créateurs d'entreprises et des entreprises en activité.

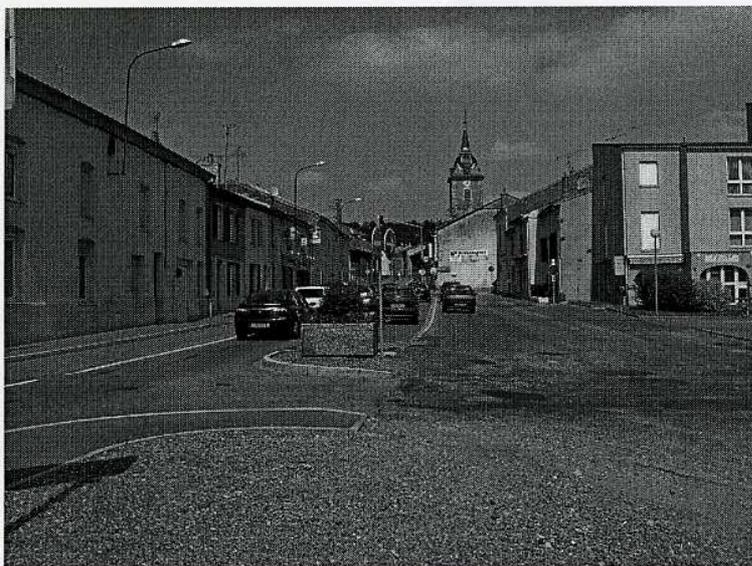
La commune de Chavigny compte sur son territoire la présence de 47 entreprises. Une grande variété d'activités y est représentée, commerce de proximité, artisanat en tout genre

ou encore entreprise de haute technologie. Cette richesse locale génère près de 160 emplois. (Données ADSN octobre 2004 ).

On constate deux principaux lieux de centralisation de cette activité économique. La place de Châtel, centralisatrice des commerces de proximité. La zone

d'activités des Clairs Chênes, avec plus de 20 entreprises en activité qui embauchent une centaine de salariés dans des domaines aussi variés que le bâtiment, le transport, le développement informatique, la gestion des déchets, le conseil aux entreprises, la communication.

Chavigny, à l'image de la CCMM, a su conserver en son sein une dynamique économique diversifiée. Son maire , Guy George vient de rejoindre le conseil d'administration de l'ADSN. Cette agence est depuis 1986 un acteur majeur du développement économique et intervient de façon privilégiée sur l'accompagnement à la création, la reprise, et le développement d'entreprises.



Vous êtes un créateur potentiel d'entreprise, vous êtes chef d'entreprise et désirez développer votre activité, trouver de nouveaux locaux, vous recherchez des informations juridiques, fiscales...

L'ADSN est gratuitement à votre disposition pour toute question liée à

vos projet, à votre entreprise.

Contact : Nicolas Millot  
ADSN, Centre d'Affaires Ariane  
240, rue de Cumène  
54230 Neuves-Maisons  
Tel : 03 83 15 67 07

---

# Divers

---

## Salage et bacs à sel

Depuis de nombreuses années, le salage de la voirie de la Commune était effectué par des prestataires de service, liés par une convention avec la Commune. Deux prestataires ont dénoncé leur convention : manque de rentabilité, difficultés de réalisation. Depuis deux hivers, c'est une société de Neuves-Maisons qui effectuait le salage avec un matériel inadapté dans des conditions non satisfaisantes. La Commune vient d'engager un investissement important dans l'acquisition de matériels neufs (tracteur, saleuse et lame de déneigement) et met en place un service d'astreintes pour assurer le salage et le déneigement de la voirie. Un plan avec priorité de salage des endroits stratégiques sera respecté et réalisé en cas d'alerte météo.

80 bacs à sel étaient répartis sur le territoire de la Commune pour palier au déficience du salage et réagir en cas d'urgence. La consommation de sel des bacs pour les années précédentes était de 20 tonnes par hiver, soit le même tonnage que le salage de la voirie. Le premier remplissage était consommé avant la première neige. Avec le nouveau système de déneigement mis en place, le nombre de bacs à sel sera restreint. Il est rappelé que le sel des bacs est destiné **uniquement** au salage de la voirie.

---

## Agenda

---

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> dimanche 17 octobre  | Club des randonneurs départ pour la journée à 8h30 place de l'église   |
| <input type="checkbox"/> lundi 18 octobre     | Ramassage des monstres ( penser à les sortir la veille)  |
| <input type="checkbox"/> mardi 19 octobre     | Bibliobus de 16 h à 17h30 place de l'église  |
| <input type="checkbox"/> jeudi 21 octobre     | Concert de <b>Samarabalouf</b> à 20h30 à l'église  |
| <input type="checkbox"/> dimanche 24 octobre  | Repas des Séniors au karting Oberlin de Nancy Rdv 11h45 aux arrêts de la ligne 14 (aucune autre confirmation ne vous sera adressée ) |
| <input type="checkbox"/> jeudi 28 octobre     | P'tits Déj' de 9h à 11h ancienne gare de Neuves-Maisons  |
| <input type="checkbox"/> jeudi 11 novembre    | Commémoration de l'Amistice à 10h place de l'église  |
| <input type="checkbox"/> mercredi 17 novembre | Musibus de 14h à 16h place de l'église   |
| <input type="checkbox"/> dimanche 28 novembre | Club des randonneurs départ pour la matinée à 8h30 place de l'église   |
| <input type="checkbox"/> mardi 7 décembre     | Saint Nicolas à 16h30 salle du pressoir  |
| <input type="checkbox"/> samedi 11 décembre   | Assemblée générale du foyer rural à 18h au pressoir  |
| <input type="checkbox"/> dimanche 12 décembre | Club des randonneurs départ à 13h30 place de l'église  |
| <input type="checkbox"/> mardi 14 décembre    | Bibliobus de 16 h à 17h30 place de l'église  |

---

## Permanence des élus

---

Les vendredis de 16h30 à 17h30, une permanence est assurée en mairie par un adjoint.  
En dehors de ces heures, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

---

## Prochain bulletin

---

Le prochain bulletin municipal paraîtra en janvier. Si vous souhaitez y faire publier des informations, adressez-nous vos articles avant le 15 décembre 2005.